

Unesco : le conseil exécutif recommande l'adhésion de la Palestine

6 octobre 2011



C'est une première victoire diplomatique pour la Palestine dans sa quête de reconnaissance internationale. Le conseil exécutif de l'Unesco a approuvé, mercredi 5 octobre, à la majorité simple, par quarante voix sur cinquante-huit, une recommandation d'attribuer à la Palestine un statut de membre à part entière à l'agence de l'ONU pour la culture.

Quatre pays ont voté contre, dont les Etats-Unis, et quatorze se sont abstenus, dont la France et l'Espagne. La recommandation, à l'initiative du groupe des pays arabes, doit être soumise à la fin du mois à la conférence générale de l'Unesco.

La France avait jugé un peu plus tôt qu'il était prématuré pour la Palestine de demander maintenant une adhésion pleine et entière à l'Unesco, comme le demandent des pays arabes, où elle n'a qu'un rang d'observateur.

« La priorité est à la reprise des négociations » avec Israël, « l'Unesco n'est pas l'enceinte appropriée » et la conférence générale de cette organisation de l'ONU, prévue fin octobre « n'est pas le moment », a souligné le porte-parole du ministère des affaires étrangères français, Bernard Valero.

LA PALESTINE DÉNONCE DES PRESSIONS

Le ministre des affaires étrangères palestinien, Riyad Al-Malki, a dénoncé, mercredi, « d'énormes pressions » contre la demande d'adhésion à part entière de la Palestine à l'Unesco. « Nous espérons qu'il n'y aura pas de surprise et que ces pressions ne dissuaderont personne de voter en faveur de la Palestine », a déclaré à l'AFP M. Malki.

« Il y a une décision du président [palestinien] Mahmoud Abbas de continuer à présenter la demande, malgré toutes les pressions et d'aller au vote sur la résolution », prévu ce mercredi, a-t-il précisé, en attribuant ces pressions aux Etats-Unis et à Israël.

Après la recommandation du conseil, les Etats-Unis ont appelé tous les pays de l'Unesco à « voter non » lors de la conférence générale de l'organisation. La porte-parole du département d'Etat, Victoria Nuland, a précisé qu'« un processus est en cours au Conseil de sécurité [pour examiner la demande d'adhésion d'un Etat palestinien]. Il est donc incohérent de prendre des décisions à propos des agences constitutives de l'ONU avant que le Conseil de sécurité ait pu se prononcer ».

Pour que la Palestine obtienne un statut d'Etat membre à l'Unesco, la recommandation doit être adoptée

par une majorité des deux tiers de ses cent quatre-vingt-treize membres lors de la conférence générale de l'organisation, qui se tiendra du 25 octobre au 10 novembre, à Paris, où siège l'organisation. L'Espagne a d'ores et déjà annoncé qu'elle voterait oui.

Un tel statut permettrait à la Palestine de déposer des demandes de reconnaissance au Patrimoine mondial de l'humanité.

Lire aussi : <http://www.lemonde.fr/proche-orient...>

- Emplacement : [Vous êtes ici](#) : [Accueil](#) > [ARCHIVES](#) >
- Adresse de cet article : <https://plateforme-palestine.org/Unesco-le-conseil-executif-recommande-l-adhesion-de-la-Palestine>